



Assemblée générale

AG/PAL/1083

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

OUVERTURE À L'UNESCO DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES RÉFUGIÉS DE PALESTINE

Aucune paix durable n'est possible tant qu'une solution juste n'est pas trouvée à la question des réfugiés, estiment plusieurs orateurs

(Publié tel que reçu)

Paris, le 29 avril -- Il est urgent de trouver une issue à la question des réfugiés de Palestine, alors que 60 années se sont écoulées sans qu'aucune solution susceptible de faire consensus n'ait émergé pour résoudre le problème de manière équitable et humaine, a estimé ce matin Angela Kane, Sous-Secrétaire aux affaires politiques des Nations Unies. En s'exprimant au nom du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, celle-ci a ouvert au siège de l'UNESCO à Paris une conférence internationale des Nations Unies sur les réfugiés de Palestine. Plusieurs pays représentés à la conférence sont allés dans le même sens.

Mme Kane a souligné que le Proche-Orient ne connaîtrait une paix durable que si la question des réfugiés était réglée de manière juste et durable, en application des diverses résolutions onusiennes, au premier rang desquelles la 194 (III) de 1948 prévoyant le retour et l'indemnisation des personnes déplacées par la première guerre israélo-arabe.

Elias Sanbar, Observateur permanent de la Palestine à l'UNESCO, a rappelé au nom du Président palestinien Mahmoud Abbas que trois générations attendaient la concrétisation de leur droit au retour, ainsi qu'une compensation pour les pertes de biens et pour les souffrances endurées, comme le prévoient les textes votés par l'ONU. C'est une question élémentaire de justice, a-t-il ajouté. Il a mis en cause l'intransigeance d'Israël et son manque de respect pour le droit international. L'Observateur de la Palestine s'est tourné vers la communauté internationale incarnée par les Nations Unies, l'enjoignant à redoubler d'efforts pour que se concrétise enfin le projet de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, sur la base des frontières de 1967. Le retour des réfugiés s'inscrit dans ce dessein pacifique, a-t-il souligné.

Paul Badji, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, est allé dans le même sens en soulignant que « la question des réfugiés de Palestine figurait parmi les questions les plus difficiles, les plus délicates et les plus chargées d'émotion touchant au statut définitif » en gestation. Aucune paix durable n'est possible tant qu'une solution juste n'est pas trouvée à la question des réfugiés, a-t-il renchéri. A l'instar de la plupart des orateurs, il s'est inquiété par ailleurs de la situation humanitaire de plus en plus dégradée régnant dans la bande de Gaza.

Les autres orateurs ont unanimement souligné le rôle clé joué par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA) et la nécessité de renforcer son financement alors que la situation sur le terrain va en s'aggravant malgré les pourparlers israélo-palestiniens entamés après les conférences d'Annapolis et de Paris l'automne dernier.

Constatant que son action était « souvent entravée par le manque de ressources financières », Paul Badji a lancé un appel aux donateurs pour qu'ils continuent de soutenir l'UNRWA. Le représentant du Maroc a souligné que la présente conférence représentait « l'occasion idoine » pour aborder la question du financement de l'UNRWA. Pour sa part, Marcio N. Barbosa, Directeur général adjoint de l'UNESCO, a souligné que si l'organisation hôte de la conférence n'était pas directement impliquée dans le problème des réfugiés, elle fournissait une assistance dans ses domaines de compétence au peuple palestinien et à ses institutions éducatives et culturelles.

ANGELA KANE, Sous-Secrétaire aux affaires politiques, qui s'exprimait au nom du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a d'abord rappelé que les Palestiniens avaient été « dépossédés de leur terre » il y a tout juste 60 ans. Cet anniversaire, a-t-elle ajouté, est l'occasion de souligner qu'il est urgent de trouver une solution et de se pencher sur le sort des réfugiés. Chaque génération, a rappelé Mme Kane, naît et grandit dans les réalités quotidiennes de l'occupation et bon nombre de Palestiniens passent leur vie tout entière dans les camps de réfugiés.

Après avoir évoqué la conférence internationale d'Annapolis de l'automne dernier, elle a estimé que cette initiative, ainsi que les négociations actuelles entre les parties, constituaient « le seul moyen de régler le conflit et toutes les questions liées au statut permanent, notamment celle des réfugiés ».

La Sous-Secrétaire aux affaires politiques de l'ONU a ensuite félicité le Président palestinien Mahmoud Abbas et le Premier Ministre israélien Ehud Olmert pour leur ferme résolution à conclure un accord malgré toutes les difficultés rencontrées sur le terrain. Elle s'est aussi félicitée qu'ils ne laissent pas les actes de violence perturber leur dialogue. La négociation, a-t-elle souligné, est le seul moyen de réaliser les aspirations légitimes des deux parties, à savoir l'autodétermination et la création d'un État pour les Palestiniens d'une part, et la sécurité d'Israël d'autre part. Notre objectif, a-t-elle dit, est la conclusion d'un accord d'ici à la fin de l'année. Elle a assuré que l'Organisation des Nations Unies apporterait tout son soutien aux dirigeants des deux parties dans les efforts qu'ils font dans cette voie.

Après avoir évoqué la difficile situation sur le terrain, Mme Kane a exhorté les deux parties à s'acquitter de l'obligation de mettre en oeuvre la première phase de la feuille de route et à renforcer la confiance de leurs populations dans le processus de négociation. Elle a également appelé les deux parties à respecter le droit international humanitaire.

La Sous-Secrétaire aux affaires politiques a ensuite évoqué la situation dans la bande de Gaza qui exige, a-t-elle dit « une attention immédiate ». Elle a noté que l'ONU apportait une assistance aux trois quarts de la population. Concernant l'ensemble des réfugiés, elle a rappelé « l'importance vitale » de la présence de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA). Mme Kane a remercié les donateurs et les de nouveau appelés à se montrer généreux.

En conclusion, la Sous-Secrétaire aux affaires politiques a souligné que la région ne connaîtrait une paix durable que si la question des réfugiés était réglée de manière juste et durable, en application des diverses résolutions onusiennes, au premier rang desquelles la 194 (III) de 1948 prévoyant le retour et l'indemnisation des réfugiés.

MARCIO N. BARBOSA, Directeur général adjoint de l'UNESCO, qui s'exprimait au nom du Directeur général de l'organisation, Koïchiro Matsuura, a souligné que la conférence se tenait à un moment critique à la suite de la conférence d'Annapolis de l'automne dernier. Il s'agissait, a-t-il rappelé de la première occasion sérieuse depuis plusieurs années de travailler vers un traité de paix réglant toutes les questions en suspens, y compris celle des réfugiés.

Après avoir évoqué la conférence des donateurs qui a suivi en décembre dernier à Paris, M. Barbosa a estimé que l'affluence à la présente réunion témoignait de la priorité que la communauté internationale attachait à la fois à la question des réfugiés palestiniens et à la recherche d'une paix globale, juste et durable au Proche-Orient.

L'orateur a souligné que si l'UNESCO n'était pas directement impliqué dans le problème des réfugiés, il fournissait une assistance dans ses différents domaines de compétence au peuple palestinien et à ses institutions éducatives et culturelles. L'UNESCO travaille aussi avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA) sur les questions afférentes à l'éducation. En outre, l'UNESCO s'est pleinement engagé dans le soutien à la mise en œuvre du Plan triennal de réforme et de développement palestinien élaboré à la conférence de Paris. A titre d'exemple concret concernant l'action de l'UNESCO, il a cité le projet d'accorder des bourses à des étudiants palestiniens grâce à une contribution financière saoudienne.

PAUL BADJI, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a rappelé que 60 années s'étaient écoulées depuis que de nombreux Palestiniens avaient été obligés d'abandonner leurs foyers et leurs biens lors de la guerre israélo-arabe de 1948. Il a cité la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale de l'ONU adoptée le 11 décembre de la même année. Celle-ci a décidé, a-t-il rappelé en se référant explicitement au texte, « qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables ».

Après six décennies les Palestiniens qui ont quitté leurs foyers en 1948 demeurent toujours des réfugiés, statut qui se perpétue d'une génération à l'autre, a-t-il remarqué. Aucun autre groupe de réfugiés, dans l'histoire moderne, a-t-il noté, n'est resté réfugié aussi longtemps. Et pourtant, a souligné l'orateur, leur sort et le déni de justice dont ils sont l'objet ne retiennent guère l'attention de la communauté internationale.

M. Badji a rappelé qu'en 1974 l'Assemblée générale de l'ONU avait adopté un autre texte « d'une importance historique », la Résolution 3236 (XXIV) qui réaffirme les droits inaliénables du peuple palestinien, notamment celui à l'autodétermination, ainsi que celui de regagner ses foyers et de recouvrer ses biens. L'année suivante, en 1975, a été créé le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a rappelé son Président.

Après avoir rappelé les activités du Comité, M. Badji a ajouté que la relance des efforts en vue de la reprise des négociations sur le statut permanent, rendue possible par l'impulsion politique donnée à Annapolis, était à saluer. Mais, a-t-il noté, « la question des réfugiés de Palestine figure parmi les questions les plus difficiles, les plus délicates et les plus chargées d'émotion touchant au statut définitif. » Aucune paix durable n'est possible tant qu'une solution juste n'est pas trouvée à la question des réfugiés, a ajouté l'orateur.

Celui-ci a rendu hommage à l'action de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA). Constatant que son action était « souvent entravée par le manque de ressources financières », Paul Badji a lancé un appel aux donateurs pour qu'ils continuent de soutenir l'UNRWA.

Il a rappelé que le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien estimait que l'occupation israélienne était au cœur du conflit. Or, a-t-il remarqué en évoquant l'agrandissement des implantations juives, « il ne semble guère qu'Israël soit sérieusement disposé à mettre fin à l'occupation ». Évoquant la situation prévalant dans la bande de Gaza, il a rappelé au nom du comité qu'aux termes de la quatrième Convention de Genève, Israël était tenu de protéger les civils sous occupation et de leur fournir des services de base.

En conclusion, le Président du Comité a souligné qu'incombait à tous d'œuvrer sans relâche pour trouver une solution au problème des réfugiés palestiniens.

ELIAS SANBAR, Observateur permanent de la Palestine auprès de l'UNESCO, qui s'exprimait au nom du Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, a souligné que la question des réfugiés demeurait l'un des principales priorités de la Palestine. Il s'agit, a-t-il dit, de l'une des questions clés devant être résolues de manière juste afin de parvenir à un règlement juste, durable et pacifique de la question palestinienne, ainsi qu'à la paix et la stabilité dans l'ensemble du Proche-Orient.

L'orateur a ensuite évoqué les différentes résolutions adoptées par les Nations Unies dont la 181 (II) de 1947 prévoyant la partition de la Palestine historique et qui a entraîné, a-t-il dit, « l'injustice et la tragédie » dont souffre le peuple palestinien jusqu'à aujourd'hui. M. Sanbar a rappelé que l'année 2008 marquait le 60^e anniversaire de la « Naqba » par laquelle les Palestiniens ont été privés d'État et dispersés en 1948. Trois générations de Palestiniens, a-t-il ajouté, attendent la concrétisation de leur droit au retour, auquel a droit tout réfugié et personne déplacée de par le monde. Ces réfugiés attendent une compensation pour les pertes de biens et pour les souffrances endurées, ainsi que la justice.

L'orateur a ensuite souligné que cette question s'était exacerbée avec le temps et avec le refus israélien de reconnaître le droit au retour. Avec 4,5 millions de personnes enregistrés auprès de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA), il a rappelé que la question palestinienne constituait le plus ancien et le plus important problème de réfugiés dans le monde.

Le Représentant permanent de la Palestine à l'UNESCO a souligné que cette situation était directement due à l'intransigeance d'Israël et à son manque de respect flagrant pour le droit international. Il a mis en cause le fait que les Palestiniens se voyaient dénié tout droit au retour alors que dans le même temps tout juif de par le monde jouissait d'un tel droit en direction d'Israël, ce pays refusant d'endosser la moindre responsabilité pour le sort fait aux Palestiniens.

Après avoir mis en cause la politique répressive de l'État hébreu dans les territoires occupés, il a dénoncé le siège « inhumain » imposé plus particulièrement à la bande de Gaza. L'orateur a qualifié ces agissements de « punition collective ». Par ce fait même, il s'agit, a-t-il dit, d'une violation des droits de l'homme et plus spécifiquement de la quatrième Convention de Genève, politique qui alimente tensions et frustrations. Un terme doit être mis à une telle situation par la communauté internationale, a ajouté l'orateur. Israël doit être contraint à respecter ses obligations en vertu du droit international en levant immédiatement le siège imposé à Gaza et en ouvrant ses frontières. Il s'agit, a dit Elias Sanbar, d'un impératif moral, légal, politique et humanitaire, indispensable pour éviter une tragédie humaine encore plus importante.

Le Représentant de la Palestine a ensuite rendu hommage à l'action et au rôle protecteur de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA), aide qu'il a qualifiée d'essentielle. Il a aussi remercié la communauté internationale et particulièrement les donateurs et les pays hôtes accueillant la majorité des réfugiés, Jordanie, Liban et Syrie pour leur aide cruciale.

En conclusion, Elias Sanbar a souligné, toujours au nom du Président Abbas, que le peuple palestinien continuait à se tourner vers la communauté internationale pour obtenir le respect de ses droits inaliénables. Il a noté que les Nations Unies avaient une responsabilité permanente envers la question de Palestine, tant que celle-ci n'était pas résolue conformément au droit international. Il est crucial, a-t-il ajouté, que la communauté internationale redouble d'effort de manière collective pour promouvoir la réalisation de la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, sur la base des frontières de 1967, de la réalisation des droits du peuple palestinien, dont font partie l'autodétermination et le retour des réfugiés.

RODRIGO MALMIERCA DIAZ, (Cuba), qui s'exprimait au nom du Mouvement des non-alignés, a souligné que la situation dans les territoires occupés par Israël demeurerait une des questions prioritaires du Mouvement. Il a rappelé les prises de position réitérées des non-alignés en faveur de la fin de l'occupation, ainsi que la condamnation sans appel des politiques illégales et délibérées de la part d'Israël visant à modifier la composition démographique, le caractère et la nature des territoires palestiniens. Le Mouvement des non-alignés appelle Israël à rouvrir tous les points de passage de la bande de Gaza en permettant la libre circulation des personnes et des biens. Il réaffirme la responsabilité permanente des Nations Unies et du Conseil de sécurité envers la situation prévalant au Proche-Orient. L'orateur a souligné que le Conseil ayant échoué à plus d'une trentaine de reprises à adopter des résolutions pertinentes, cette paralysie était injustifiable eu égard aux circonstances, particulièrement à Gaza.

M. Malmierca Diaz a constaté par ailleurs que les timides espoirs apparus lors de la conférence d'Annapolis s'étaient rapidement évanouis face à la poursuite de la détérioration de la situation sur le terrain. Il a néanmoins émis l'espoir que la reprise du processus de paix, que les non-alignés soutiennent, permettrait de régler les questions liées au statut final permettant la fin de l'occupation et la création d'un État palestinien indépendant avec Jérusalem Est pour capitale.

DOUDOU LALL DIOP (Sénégal) a appelé à ne pas se décourager pour faire face au syndrome de Sisyphe alors que peuvent s'élever des voix dubitatives au sujet d'une conférence de plus sur la question palestinienne. Il a rappelé l'appui de son pays qui n'a jamais fait défaut dans la recherche d'une solution. Et, a-t-il souligné, la présidence sénégalaise de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) compte s'investir pleinement en ce sens, a-t-il souligné. Il a souhaité que les bailleurs de fonds entendent les appels lancés depuis cette enceinte. Nous n'avons pas le droit de baisser les bras pour la terre sacrée du Proche-Orient, a-t-il dit en concluant par une citation biblique sur les trompettes capables de faire tomber les murs de Jéricho.

DATO' S. THANARAJASINGAM (Malaisie) a noté que les espoirs soulevés par les conférences d'Annapolis et de Paris demeuraient éloignés. Il a jugé étrange qu'à chaque fois que des pourparlers significatifs avaient lieu dans le cadre du processus de paix, des incidents se produisaient aussitôt minant les progrès accomplis. Pour autant, a-t-il souligné, la communauté internationale doit continuer à faire preuve de volontarisme. Évoquant le problème des réfugiés, l'orateur a dénoncé la violation de leurs droits fondamentaux par la puissance occupante. Il n'est pas possible de rester silencieux face à l'énorme violation constituée par l'étouffement de la bande de Gaza, une des régions les plus peuplées du monde, a-t-il ajouté, en dénonçant en particulier le blocus économique. L'ambassadeur de Malaisie a ensuite évoqué l'aide fournie par son pays au travers d'une assistance financière et technique.

FATHALLAH SIJILMASSI (Maroc) a souligné que son pays considérait le problème des réfugiés palestiniens comme étant « un des points centraux » des relations israélo-palestiniennes. Il a rappelé que le Maroc avait annoncé lors de la conférence de Paris le 22 janvier dernier, en plus de son assistance régulière, une contribution de cinq millions de dollars américains au plan de développement de l'Autorité palestinienne. Il a souligné que la présente conférence représentait « l'occasion idoine » pour aborder la question du financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA) et a appelé les donateurs à contribuer davantage à sa viabilité financière.

La Représentante de l'Indonésie a émis l'espoir que les délibérations de la conférence permettraient de faire avancer la question palestinienne. Elle a rappelé que plusieurs résolutions onusiennes prévoyaient le retour des réfugiés ou leur indemnisation pour ceux ne souhaitant pas revenir. Rendant hommage à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA), elle a souligné qu'il était important que la communauté internationale continue de soutenir cette agence. Malgré des ressources limitées, l'Indonésie s'engage à fournir 20.000 dollars américains à l'UNRWA pour la période 2008-2009. Quant à la recherche de solutions, il n'est pas nécessaire de chercher à réinventer la roue, a souligné l'oratrice qui a rappelé que la formule de sortie de crise était connue : la terre contre la paix. L'Indonésie est convaincue que les objectifs d'Annapolis peuvent être atteints et se félicite de la reprise des pourparlers israélo-palestiniens.

La Représentante de l'Union africaine (UA) a rappelé que les trois quarts de la population palestinienne – soit le tiers des réfugiés du monde – étaient condamnés à vivre à l'étranger ou dans des camps de réfugiés. Elle a rappelé que l'Union africaine avait exprimé sa grande préoccupation quant à la situation humanitaire, l'extension du mur de séparation, et la poursuite des violences. Concernant l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA), l'UA réitère son appui à cette agence. En conclusion, l'oratrice a lancé un appel au renforcement de l'aide humanitaire.

Le Représentant de la Jordanie a rappelé que le roi Abdallah II avait déclaré devant l'Assemblée générale de l'ONU qu'il était important que l'Organisation assume ses responsabilités. Il a souligné que toute solution n'incluant pas les réfugiés ne pouvait mener qu'à une impasse. Il a rappelé que la Jordanie était le plus grand pays d'accueil des réfugiés palestiniens avec 1,9 million de personnes, soit plus de 40% du total. Il a rappelé que le traité de paix avec Israël prévoyait l'application du droit international, ce qui suppose la question du retour et de l'indemnisation des réfugiés, a-t-il souligné. Le Représentant de la Jordanie a appelé par ailleurs les pays donateurs à aider plus substantiellement l'Office de secours et de

travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA), ainsi que l'État jordanien dans son action envers les Palestiniens déracinés.

La Représentante du Ghana a appelé au renforcement de l'aide en faveur de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA). Elle a précisé que son pays s'était toujours prononcé en faveur des aspirations des deux peuples. Si tout le monde comprend que la question des Palestiniens est au cœur du conflit, la communauté internationale doit affirmer plus fermement un certain nombre de principes permettant d'aboutir à la coexistence pacifique de deux États, a-t-elle souligné. Il faut avoir le courage de négocier de bonne foi et avec un esprit de compromis, a-t-elle ajouté à l'intention des parties en présence.

Le Représentant de l'Office pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a évoqué en détail la situation très sérieuse régnant à Gaza. Il a condamné l'apparente politique de punition collective exercée par Israël, quelles que soient les « provocations » constituées par les tirs de roquettes depuis Gaza que l'OCHA condamne pareillement.

L'orateur a mentionné la fermeture des points de contrôle qui aggrave considérablement le sort de la population. L'orateur a condamné les attaques commises contre ces barrages revendiqués par le Hamas et qui entraînent leur fermeture par la partie israélienne. Il a noté que la circulation des véhicules dans la bande de Gaza était devenue extrêmement difficile, voire quasiment impossible parfois. Il a souligné que l'action des organisations d'aide était devenue particulièrement problématique, en particulier pour l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA).

La variété des biens pénétrant dans le territoire est extrêmement limitée, a-t-il indiqué. La population de Gaza paye le prix des attaques du Hamas, ainsi que le prix de la politique israélienne, a souligné l'orateur. Tant que l'on ne permettra pas l'importation de biens commerciaux et humanitaires, la situation ne pourra que se détériorer, a-t-il noté. Et quelle que soit l'action du Hamas, il est de la responsabilité d'Israël d'assurer l'alimentation de la population civile, a-t-il rappelé. L'OCHA a l'intention de continuer à collaborer du mieux possible avec les autorités israéliennes pour permettre l'approvisionnement de la population et une cellule d'accès est en voie d'être mise en place à cette fin. L'OCHA espère que les autorités israéliennes seront disposées à dialoguer avec les organisations humanitaires pour faciliter aussi l'accès à la Cisjordanie.

N. M. SIBANDA-THUS (Afrique du Sud) a rappelé que la résolution du problème palestinien était une question très urgente. Elle a exprimé la préoccupation de son pays aux obstacles mis à l'approvisionnement de la population et condamné la poursuite du mur de séparation ainsi que l'extension des implantations israéliennes en territoire occupé. L'Afrique du Sud appelle à un financement renforcé de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA) et émet l'espoir que la fin de cette conférence verra une amélioration de la situation sur le terrain.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel